



Salaires dans la Fonction publique : le mépris continue, la mobilisation aussi !

David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics, a réuni ce vendredi 2 octobre les organisations syndicales de la fonction publique pour un rendez-vous salarial. Trois jours après une mobilisation qui a rassemblé plus de 300 000 agentes et agents, au lendemain d'un budget qui gèle le point pour la quatrième année consécutive, le Gouvernement a choisi de ne rien entendre.

Le ministre a annoncé un tour de passe-passe consistant à relever l'indice minimum de traitement de l'indice majoré 366 à 372 ce qui lui permettrait d'afficher artificiellement la sortie de 400 000 agents de l'indemnité différentielle. Mais en réalité, cette hausse de 6 points ne change pas la rémunération nette perçue et les agents ne bénéficieront d'aucune augmentation de pouvoir d'achat.

Au final, la question du pouvoir d'achat des agents publics n'obtient absolument aucune réponse. Depuis la dernière revalorisation du point, en juillet 2023, les prix ont augmenté de 6.2 %. Depuis 2017, le point a perdu + de 15% de sa valeur réelle.

Le projet de loi de finances présenté hier ne laisse aucun doute : les mesures catégorielles seront, selon les termes mêmes du Gouvernement, « extrêmement limitées ». Bercy prévoit lui-même 1,8% d'inflation l'an prochain : c'est une nouvelle baisse de pouvoir d'achat qui se dessine pour chaque agent. **A la prochaine hausse du SMIC en janvier 2027, le gouvernement sera rattrapé par la réalité des prix.** Les 400 000 agents vont rebasculer sous le SMIC et très rapidement, si l'inflation poursuit au même rythme, même le début de la catégorie A basculera quasi au SMIC !

L'enfumage, ça suffit !

Dans le même temps, le Gouvernement réduit de 30% la surtaxe d'impôt sur les sociétés des grandes entreprises et supprime 1 209 emplois chez les opérateurs de l'État et 800 dans les administrations centrales.

Le premier statut général des fonctionnaires, adopté le 19 octobre 1946, aura 80 ans dans quelques jours. Il prévoyait qu'aucun traitement ne soit inférieur à 120% du minimum vital. Nous en sommes très loin aujourd'hui : **la smicardisation de la Fonction publique n'est plus un accident, c'est une politique.**

La CGT exige :

- une revalorisation immédiate du point d'indice et son indexation sur l'inflation ;
- l'ouverture de véritables négociations sur la refonte des grilles, pour sortir les débuts de carrière de la zone du SMIC et revaloriser les métiers à prédominance féminine ;
- le rétablissement de la GIPA, l'abrogation du jour de carence et le retour au plein traitement en congé de maladie ordinaire ;
- des emplois et des moyens à la hauteur des besoins des services publics.

Le Gouvernement présente lui-même son budget comme réversible. **Le débat parlementaire qui s'ouvre doit donc être l'occasion de dégeler le point** : la CGT interpellera les députés et les sénateurs en ce sens.

Des discussions sont en cours au niveau intersyndical sur la poursuite la mobilisation. La CGT appelle les agentes et les agents à se réunir dans les services pour débattre des suites et construire la mobilisation nécessaire pour gagner.

Montreuil, le 2 octobre 2026